

GR	CL	N°
-----------	-----------	-----------

**SLALOM REGIONAL DE ST PAULIEN
SAMEDI 24 - DIMANCHE 25 MAI 2014**

BULLETIN D'ENGAGEMENT

CONDUCTEUR :

NOM..... PRENOM

ADRESSE.....
.....

CODE POSTAL LOCALITE

TELEPHONE..... PORTABLE.....

CODE LIGUE - ASA NOM

ADRESSE MAIL@.....

N° LICENCE GROUPE SANGUIN

PERMIS CONDUIRE DELIVRE A

VEHICULE : GROUPE..... / CLASSE.....

MARQUE APPELLATION

ANNEE IMMATRICULATION

N° CHASSIS N° MOTEUR.....

NOMBRE CYLINDRES CYLINDREE

COULEUR DOMINANTE POIDS

FICHE D'HOMOLOGATION N°..... PASSEPORT TECHNIQUE N°

MODIFICATIONS APPORTEES

Tout engagement, pour être valable, doit être accompagné du montant des frais de participation, soit: **CENT EUROS - 100 EUROS**
Les règlements devront être libellés à l'ordre de : Team **LES GAULOIS**
Et adressés avant le **22 mai 2014 minuit** à l'adresse suivante :

**TEAM LES GAULOIS
RUE MAURICE BARRÈS
RÉSIDENCE LA CORNICHE
43000 LE PUY EN VELAY**

Le conducteur soussigné, certifie sur l'honneur qu'il n'est pas, à ce jour, sous le coup d'une suspension de permis de conduire, et s'engage à renoncer à sa participation à l'épreuve au cas où il se trouverait dans cette situation au moment de son déroulement. Il est rappelé que tout licencié ne peut, en aucun cas s'engager, à la même date, dans deux épreuves organisées par des associations sportives différentes (Article 68 du Code Sportif International) "le conducteur est obligé de prendre part à la compétition dans laquelle il s'est engagé".

"Nous soussignés, déclarons avoir pris connaissance du règlement particulier de l'épreuve ainsi que de la réglementation générale des prescriptions générales des Slaloms telles qu'elles ont été établies par la F.F.S.A."
Je certifie exact l'ensemble des déclarations figurant sur le présent bulletin.

Fait à : Le

SIGNATURE DU CONCURRENT

NE RIEN INSCRIRE DANS CES CASES RÉSERVÉES À L'ORGANISATION

Règlement par	Chèque	Nom	
	Espèces		

Reçu le :

VISA TECHNIQUE	VISA ADMINISTRATIF